

Image not found or type unknown



Abus de confiance de la part d'une meilleure amie de ma femme

Par **Xeum**, le 11/11/2024 à 19:49

Bonjour.

J'ai appris que la meilleure amie de ma femme me faisait passer pour un pervers narcissique. A tel point que ma femme en est convaincue et souhaite que nous nous séparions.

J'ai vraiment besoin de conseils svp.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Marck.ESP**, le 11/11/2024 à 20:57

Bonsoir et bienvenue

En quoi y a-t-il abus de confiance ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1515>

Vous ressentez plutôt un sentiment d'injustice vis à vis d'une calomnie à vos yeux... Où peut-être d'une diffamation

Cette amie vous connaît-elle mieux que votre épouse elle-même, pour affirmer une telle chose ?

Par **Xeum**, le 11/11/2024 à 21:14

Je vous prie de m'excuser. Il ne s'agit peut-être pas vraiment d'abus de confiance. Je ne sais pas comment appeler cette situation. Cette "amie" est l'amie d'enfance de ma femme. Je pense qu'elle est jalouse. Elle est infirmière psy et sait très bien parler aux gens.

Par **Marck.ESP**, le 11/11/2024 à 21:27

Vous n'expliquez pas comment elle peut convaincre votre épouse de cela !

Où votre femme s'est confiée à elle vis à vis de problèmes de couple et l'amie a posé ce diagnostic ?

Si oui, nous ne vous serons d'aucune utilité sur le plan juridique.

Par **Xeum**, le 11/11/2024 à 21:43

Elle ne dit pas clairement que je suis pervers narcissique mais le laisse entendre à ma femme. Tout ce que je fais se retourne contre moi. En exemple, j'ai installé un système de vidéosurveillance dans ma maison car j'habite un lieu un peu mal fréquenté. Son amie en a profité pour dire à ma femme que c'était pour l'espionner. Cette "amie" est en train d'anéantir ma famille (femme, enfants, foyer) et j'aimerais la contrer juridiquement si c'est possible.

Par **Marck.ESP**, le 11/11/2024 à 22:01

Peut-être que vous confier à un avocat vous permettra de répondre à cette question.

Par **Me Ferrer**, le 20/11/2024 à 12:53

Bonjour

Dans l'absolu il pourrait s'agir d' un abus de faiblesse si :

1) votre femme est en situation de faiblesse: grossesse, dépression, maladie psychiatrique, démence ... ces faits doivent être médicalement constatés

2) son amie la pousse à accomplir des actes qui vont servir les intérêts de "l'amie" au détriment de votre femme

Si tel est le cas déposez plainte

Sans quoi ce que vous décrivez relève de l'influence ordinaire, et la justice ne pourra rien

la seule chose possible est de restaurer la confiance en communiquant, et conserver des preuves en cas de procédure de divorce.

Corinne FERRER

Avocate en droit de la famille

[en savoir +](#)

Par **Marck.ESP**, le **20/11/2024** à **14:11**

Merci pour votre intervention

Par **jodelariege**, le **20/11/2024** à **14:11**

bonjour

...et peut etre enlever le systeme de vidéo à l'interieur de la maison pour le mettre dehors....

Par **Marck.ESP**, le **20/11/2024** à **14:15**

Oui, au fait, que filme ce système vidéo ?